ROUBAIX

CHEZ LES CABARETIERS

Le Syndicat professionnel des débitants de boissons de Roubaix et ses cantons, a tenu une assemblée générale, jeudi soir, au siège social, Café Français, sous la présidence de M. Dubus, entouré des membres du comité ; de MM. Spriet, avocat-conseil du Syndicat de Lille ; Nénon, président de la Fédération du Nord-Nord-Est ; Duval, secrétaire général, et Cornil, rapporteur du Syndicat de Roubaix.

Après avoir entendu MM. Cornil, Spriet et Nénon, l'assemblée vote l'ordre du jour suivant :

Les débitants réunis, sur convocation, au nombre de trois cents, dans la salle du « Café Français », Grande-Rue, 34, en présence de MM. Spriet, avocat conseil ; Nénon, président de la Fédération ; Duval, secrétaire général, approuvent tout ce qui a été dit par ces Messieurs, et par le rapporteur, M. Cornil; protestent énergiquement contre le projet de budget de 1909 déposé à la Chambre, par M. Caillaux, comportant la limitation des débitants de boissons et le doublement de la licence ; émettent le vœu que le Parlement et particulièrement les élus de la région, s'opposent de toutes leurs forces à toute augmentation de charge, qui pèsent trop lourdement sur les débitants de boissons, et qu'ils renvoient le Ministre des Finances au projet total de suppression du privilège des bouilleurs de cru, qui fournirait les ressources nécessaires à l'équilibre du budget. Ils prennent l'engagement de s'opposer par tous les moyens en leur pouvoir à tout ce qui pourrait porter atteinte à la défense de leurs intérêts communs tant menacés. »

IMPRUDENT GAMIN

En descendant à contre-voie d'un tramway de Roubaix, qui venait de s'arrêter devant le bureau d'octroi de la Justice, Victor Brimonpont, âgé de 15 ans, demeurant rue Pasteur, à Lys-lez-Lannoy, est venu donner de la tête contre le garde-boue de la roue droite d'avant de l'auto de M. César Lagage, négociant en laines.

Le jeune homme a reçu une telle commotion cérébrale, qu'il n'est pas possible, pour le moment du moins, de se prononcer sur les suites de cet accident.

LA CAMBRIOLE

Jeudi, vers quatre heures du soir, passant par une haie bordant le boulevard de Lyon, deux malfaiteurs inconnus s'introduisirent dans le parc du château Léon Motte-Crépel, situé rue de Beaumont, près de la Place du Travail.

Sans donner l'éveil, les deux malandrins gagnèrent une aile du château, où se trouve la chambre des enfants, dont ils fracturèrent la porte et tous les meubles.

Fort heureusement, ils furent dans l'obligation de *prendre la fuite, sans pousser plus* loin leur visite, par suite de la brusque arrivée de Mme Pierre Motte, qui entrait dans le parc, en appelant ses parents à qui elle venait dire bonjour. Les cambrioleurs prirent le même chemin que pour entrer dans le parc, et sortirent sans se presser, en passant même devant un voisin qui, les prenant pour les jardiniers du château, ne les regarda même pas.

Dans la chambre des enfants, il n'a été dérobé qu'une montre et une bourse contenant une somme de quinze francs.

LE TRUC DU TURC

Jeudi soir, des agents de service à la gare, ont mis en état d'arrestation un sujet turc, Ben Aéria, âgé de 20 ans, voyageur, demeurant à Lille, place du Théâtre, qui avait tenté de voler une somme de deux francs chez M. Charles Groven, cabaretier, rue de l'Alma, 74, en employant le truc du « rendez-moi. »

Ben Aéria a été transféré au parquet.

SAVON LUMINOL Blancheur du Linge VICTOR VAISSIER

PETITES NOUVELLES

— Chez MM. Emile Roussel, Desrousseaux et fils, rue Watt, M. Henri Sandra, demeurant chez M. Castelain, cabaretier, rue de Turenne, s'est fait une contusion de la région occipitale en tombant d'un escabeau. Docteur Lepers, trois semaines de repos.

— Une teinturier de la Société Anonyme de teintures et d'impressions de la rue Boucher-de-Perthes, M. Léon Dhondt, 18 ans, demeurant à Tourcoing, rue Solférino, cour Decubbier, 4, s'est luxé le pied droit en tombant dans une des salles de l'usine. Un mois de repos et ce sera fini, lui a dit le docteur Lepers.

— C'est en heurtant une ensouple que M. Emile Lefebvre, âgé de 38 ans, demeurant rue de la Paix, 58, tisserand chez M. Paul Vernier, fabricant, rue de la Fosse-aux-Chênes, s'est fait une forte entorse du pied droit. Un mois de repos, tel est le pronostic de M. le docteur Lepers.

— Une dévideuse de la filature Amédée Prouvost, rue de Beaumont, Mlle Rachel Houzet, âgée de 25 ans, demeurant rue de l'Ommelet, impasse Balzac, 60, s'est enfoncé un éclat de bois dans l'index gauche. Sa guérison demandera trois semaines.

— Chez MM. Cavrois-Mahieu et fils, fabricants, rue Montgolfier, M. Hauwel Emile, âgé de 62 ans, graisseur, demeurant rue Beaurewaert, cour Desprez, 3, s'est fracturé le bras droit en soulevant un madrier. Un mois de repos.

— Les douaniers de la brigade mobile ont arrêté un manœuvre de maçon, Joseph Marthe, âgé de 16 ans, demeurant avec sa mère, rue du Bassin, 3. Il était porteur de 2 kil. 200 de café vert de provenance belge et ayant une valeur de 6 fr. 60. Marthe a été conduit à Lille.

— Un briquetier travaillant pour le compte de M. Auguste Pennel, entrepreneur rue de Crouy, était occupé à pousser un wagonnet de mortier, sur un chantier, route d'Hem. La traverse d'un rail s'étant brisée le véhicule culbuta sur le bras de l'ouvrier. Ce dernier, Allard Debruyne, âgé de 32 ans, demeurant route d'Hem, devra, d'après M. le docteur Lepers, subir une incapacité de travail de 1 mois.

— M. Jules Kindt, âgé de 20 ans, demeurant au Mont-à-Leux, Grande-Rue, 139, occupé chez M. Louis Lauwers, serrurier, rue du Fontenoy, s'est fracturé le péroné gauche en tombant rue du Collège. Un mois de complet repos sera nécessaire pour sa complète guérison.

— Chez MM. A. Bondt et Cie, fondeurs, rue Jacquard, 182, M. Louis Vandenheule, âgé de 23 ans, manœuvre, demeurant rue Drouot, 12, a été brûlé au pied droit par de la fonte en fusion. Les brûlures étant du 3e degré le docteur ne pourra pas se prononcer avant le 15 juillet.

— M. le vétérinaire municipal ayant établi qu'un chien abattu dans la rue Desbonnets était fortement suspect d'être atteint de la rage, l'administration municipale a prescrit la mise en fourrière des chiens errant sur la voie publique.

— L'examen des enfants dont les parents sollicitent l'admission au Sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer, a eu lieu à la Cantine scolaire de la rue St-Vincent-de-Paul. Sur 200 enfants présents, 85 garçons et 40 filles ont été admis à passer une période de un mois au Sanatorium.

— On annonce la constitution d'une « Fédération de chauffeurs, conducteurs de machines à vapeur et parties similaires de Roubaix-Tourcoing ».

Cette association a pour objet de garantir les industriels contre les abus qui se produisent journellement, certains chauffeurs et conducteurs se présentant dans les usines sans avoir passé, au préalable, d'examen devant les ingénieurs des mines.

LES REGATES

Voici le programme des grandes régates internationales organisées par le Cercle Nautique l'Aviron et qui auront lieu sur le canal du Blanc-Seau, demain dimanche, 28 juin, à 3 heures de l'après-midi :

Première course (débutants) : Embarcations bordant deux avirons de pointe, avec barreur. Parcours : 1200 mètres environ. Deux virages. — Deuxième course (juniors) : Embarcations bordant deux avirons de couple (skiffs). Parcours : 1200 mètres environ. Deux virages. — Troisième course (juniors) : Embarcations bordant deux avirons de pointe, avec barreur. Parcours : 1200 mètres environ. Deux virages. — Quatrième course (seniors) : Embarcations bordant deux avirons de pointe, avec barreur. Parcours : 1200 mètres environ. Deux virages. Cinquième course (juniors) : Embarcations bordant quatre avirons de pointe, avec barreur. Parcours : 2400 mètres environ. Quatre virages. — Sixième course (seniors) : Embarcations bordant deux avirons de couple (skiffs). Parcours : 1200 mètres environ. Deux virages. — Septième course (seniors) : Embarcations bordant quatre avirons de pointe, avec barreur. Parcours : 2400 mètres environ. Quatre virages.

Le Comité a déjà reçu de nombreux engagements. Il n'y aura pas moins de 14 sociétés dont le pavillon sera représenté par les meilleures équipes à cette belle fête nautique.

FEDERATION DES ASSOCIATIONS DES ANCIENS ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES DE ROUBAIX

Le bureau de la Fédération est heureux d'informer tous ses membres ainsi que tous les amis des Ecoles publiques de Roubaix que M. le Ministre de la Guerre a désigné M. le général Sève, commandant la 1re brigade de cavalerie à Lille, pour assister dimanche prochain, au rond-point du Parc Barbieux, à la remise du drapeau de l'Ecole de Tir et d'Instruction militaire des Associations des Anciens Elèves des Ecoles publiques de Roubaix et environs.

Il est assuré en outre de la présence du colonel Comte, du 43e régiment d'infanterie à Lille, du commandant Despatures, président du Cercle militaire de Roubaix et président des sociétés de Préparation militaire ainsi que de nombreux officiers.

Il rappelle que la Musique des Anciens Soldats musiciens prêtera son concours à cette magnifique cérémonie et qu'un grand nombre de sociétés de gymnastique, affiliées à l'Union des Sociétés de gymnastique de France et des sociétés d'Anciens militaires y enverront leurs drapeaux et leur garde d'honneur.

CARNAVAL D'ETE. — 26 JUILLET 1908

Il était écrit que la Ville de Roubaix devait justifier son orgueilleuse et légitime devise : « Mieux qu'ailleurs ».

En effet, nous apprenons qu'une fiévreuse activité règne tant dans nos sociétés locales, que dans celles de la région avoisinante française ou belge ; on s'organise ferme s'il faut en croire les on-dit des personnes bien informées, et on peut s'attendre à de joyeuses et agréables surprises.

Le nombre des inscriptions reçues à la Mairie est déjà considérable et indique, par la comparaison avec les chiffres de l'année dernière, qu'on doit s'attendre à une augmentation importante des concurrents pour le 26 juillet.

La Commission avait du reste prévu ce succès en augmentant de 2500 francs l'importance des prix affectés au concours.

Nous rappelons à nos lecteurs que les adhésions sont reçues à la Mairie en même temps que les arrhes, tous les jours et le dimanche, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Pour tous renseignements et pour avoir le règlement, s'adresser à M. Holleville, secrétaire général du Comité civil des fêtes, Mairie de Roubaix.

NOS SOCIETES

Cæcilia Roubaisienne. — C'est dimanche prochain 28 juin, que notre belle phalange chorale *la Cæcilia Roubaisienne se rendra à Gand pour* participer au Grand Cycle Choral Français organisé par la société royale « Les Mélomanes de Gand » à l'occasion du 70e anniversaire de sa fondation.

La Cæcilia Roubaisienne interprétera : Espérance, de Radoux, et L'Ennemi, de Maréchal, sous la direction de M. Paul Fanyau, qui, grâce à son talentueux savoir et à sa persévérance, est arrivé à obtenir de ses 150 chanteurs des effets extraordinaires. Nul doute que nos vaillants choristes ne récoltent le succès qui leur revient.

Le nouveau et spacieux local qu'on aménage rue des Champs pour cette nombreuse société n'étant pas encore terminé la dernière répétition *aura lieu samedi 27 courant à 9 heures*, dans la salle Facon, Grande-Rue. A l'issue de cette répétition les instructions générales seront données par le secrétaire.

⁂

Cercle d'Escrime Union Roubaisienne. — Demain dimanche à 9 heures, entraînement général. A 11 heures, réunion mensuelle et obligatoire.

⁂

Cercle Moderne (Section Chorale Mixte). — Ce soir samedi, à 8 heures, répétition partielle pour les sopranos et seconds ténors, à 9 heures, M. Lardinois fera l'ensemble, des chœurs qui seront chantés le lendemain à la fête de nuit au square Pierre-Catteau.

⁂

Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens soldats musiciens Français. — Cette société prendra part à la fête de l'enseignement demain dimanche. Après la dislocation des sections militaires, le corps de musique se rendra chez le président pour y déposer le drapeau et ensuite regagnera son local, 126, rue de la Gare.

Voici en un mot le résumé : A 9 h. 50, la société quittera son local, rue de la Gare, pour se rendre chez son président d'honneur pour lui donner une sérénade.

Itinéraire : Rues de la Gare, Blanchemaille, St-Maurice, Tourcoing, place Fosse-aux-Chênes, Collège, Grande-Rue.

A l'issue de la réception chez M. Wilbaux, la société se rendra au Rond-Point de Barbieux par les rues suivantes : Grande-Rue, Grande-Place, rue Neuve, où elle prendra, à l'angle de la rue Sébastopol, les « Vétérans des Armées de Terre et de Mer », et le boulevard de Paris jusqu'au Rond-Point.

Le dimanche 19 juillet la société se rendra au cimetière pour y déposer une palme aux regrettés : fondateur Lucien Vandamme et Maurice Jourdeuil, membre civil.

Ceci dit, on nous demande de publier la note suivante :

« L'Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Musiciens Français, tambours et clairons classés, adresse à tous ses concitoyens l'expression de toute sa reconnaissance et tous ses plus vifs remerciements pour la générosité qu'ils ont apportée dans leur souscription en faveur de l'uniforme qu'elle a sollicité.

« La souscription n'étant pas encore close, elle fait à nouveau un appel chaleureux au cœur généreux du public roubaisien, et il suffira de quelques nouveaux bienfaiteurs pour la clore bientôt.

« Elle a l'honneur d'informer tous ses concitoyens qu'ils recevront au cours de cette année, une invitation gracieuse à un grand concert, qui leur sera offert comme gratitude et gage de reconnaissance ».

LA FÊTE DE L'ENSEIGNEMENT

La cinquième fête de l'enseignement organisée en l'honneur d'Hippolyte Carnot, aura lieu demain dimanche 28 courant, sous la présidence de M. Lyon, recteur de l'Académie de Lille.

Cette fête comprendra : à onze heures du matin, au rond-point du Parc Barbieux, la remise, par un officier supérieur désigné par M. le Ministre de la Guerre, du drapeau à l' « Ecole de Tir et d'Instruction militaire des Amicales des Ecoles publiques de Roubaix et environs » ; une revue et un défilé en ville avec l' « Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens soldats musiciens Français » qui inaugurera son uniforme et à qui il sera également fait remise d'un drapeau ; l'après-midi à 4 heures, à l'Institut Turgot, l'inauguration du Bureau de Placement de la Fédération. Le soir, à 7 h. ½, au square Pierre-Catteau, une grande fête de nuit qui se terminera par un feu d'artifice.

DANS LA GENDARMERIE

C'est M. Baert, capitaine de gendarmerie à Issoire (Puy-de-Dôme), qui vient à Roubaix, remplacer M. le capitaine Lebas, nommé commandant à Saint-Etienne.

LES ASCENSIONS A PRIX RÉDUIT DE L'AERO-CLUB DU NORD

Le tirage au sort des passagers de la prochaine ascension à prix réduit qui aura lieu courant juillet, sera fait à la prochaine réunion du Comité de l'Aéro Club du Nord, le mardi 7 juillet. Les membres du Club qui désireraient s'inscrire pour ce tirage sont priés de le faire avant la date ci-dessus.

L'examen d'aptitude au service de l'aérostation militaire

C'est jeudi prochain 2 juillet qu'aura lieu au 1er régiment du génie à Versailles, l'examen des jeunes gens de la classe 1907, appartenant à des sociétés aéronautiques reconnues, pour constater leur aptitude au service dans l'aérostation militaire. M. Félix Delemasure, membre de l'Aéro-Club du Nord, a déjà exécuté plusieurs ascensions et suivi les cours théorique et pratique, sous la direction de M. Max Desurmont, conservateur du matériel de ce Club ; aucun aérostier militaire est convoqué à subir cet examen.

Etat-civil

Naissances. — Yvonne Turpin, rue Monge — Yvonne Ploys, rue du Marquisat, 40 — Julien Andriès, boulevard de Cambrai — Edmond Défossez, boulevard de Cambrai — Albert Farvacque, boulevard de Beaurepaire, 102 — Alphonse D'Heilly, rue Dammartin, 27 — Paul Possemiers, rue Monge, cour Delplanque, 14 — Henri Pardoen, rue de Saint-Amand, 66 — Andrée Notelet, rue de Beaumont, 4.

Publications de mariages. — Entre : Romain Van den Bosch, marbrier à Tourcoing et Thérèse Sidders, éplucheuse, rue Duflot, 28 — Auguste Gyde, peigneur, rue Bourdaloue, cour Deblauwe, 2 et Philomène Dillies, ménagère, id. — Joseph Hansenne, mécanicien, rue de France, cour Ducoulombier, 4 et Julie Devriès, soigneuse, rue Jean-Bart, 74 — Louis Groven, domestique, rue Rossini, 11 et Marie Montury, cabaretière, rue de Toulouse, 37 — Henri Lecomte, tireur de vin, rue du Fontenoy, cité Moreau, 12 et Marie Debus, repasseuse, rue Saint-Antoine, 9 — Eugène Waltel, jardinier, rue de l'Industrie, 198 et Angèle Bartholomeus, doubleuse, rue de la Mackellerie, 215 — Oscar Noyon, visiteur de tissus, rue Corot, 2 et Jeanne Desquiens, sans prof., id., 3 — Mathieu Lange, rattacheur à Mouvaux et Marthe Duthoit, ménagère à Bondues — Charles Vandereecken, apprêteur, rue Jacquard, 144 et Célina Baert, couturière à Croix — Henri Bal, apprêteur à Lille et Camilla Bécue, fileuse à Lille — Richard Van Friel, rattacheur, boulevard Gambetta, 100 et Clémentine Verrezeele, rattacheuse, id. — Victor Rossignol, soigneur, rue Bernard, 60 et Noémie Deltour, fileuse de lin, id. — Pierre Vamparys, tisserand, boulevard de Fourmies, 45 et Françoise Vanderauwera, lessiveuse, id. — Jérôme Delandmeter, garçon pâtissier, rue de la Gare, 114 et Berthe Lobbedez, s. prof., à Valenciennes — Arthur Lepers, trieur de laine, rue de France, 69 et Marie Dindauw, tricoteuse à Croix — Lucien Delahaye, comptable à Gravelines et Egyptienne Dejardin, institutrice, rue Lafontaine, 22 — Roger Lechrist, employé de commerce, rue d'Isly, 84 et Berthe Lelièvre, tailleuse, rue Descartes, 58 — César Vroman, apprêteur, rue de Wasquehal, 3 et Anaïse Tiberghien, soigneuse, rue Watt, cour Govaere, 3.

Décès. — Siméon Delestrez, 34 ans, garçon brasseur, quai de Wattrelos — Fernande Jacquerie, 1 an, rue Sainte-Elisabeth, 27 — Urbain Empin, 4 mois, rue Meyerbeer, cour Fraignac, 3 — Eugénie Lorthiois, 1 mois, rue du Fort, cour Couthier, 4 — Sidonie Leperçq, 1 an, avenue Julien-Lagache — Elise Destoop, 50 ans, cafetière, rue de l'Alma, 52 — Marguerite Oosthuyze, 6 mois, rue Dombasle, cour Soète, 1 — Charles Pol, 1 an, rue d'Arcole, cour Joye, 9.

TOURCOING

L'ACCIDENT MORTEL DE LA PLACE THIERS

Les divers témoignages, enregistrés par M. Rougeron, commissaire de police du 1er arrondissement, au cours de son enquête concernant le terrible accident survenu dans la matinée de jeudi, place Thiers, et qui coûta la vie à une jeune femme, Mlle Marie-Louise Vermotte, sont concordants pour démontrer que le wattmann du tramway E-314, M. François Masure ne saurait en rien être rendu responsable. La fillette qui accompagnait la victime, Florida Hubert, n'a pu fournir aucun renseignement utile. La scène fut tellement rapide que l'enfant n'en a gardé aucun souvenir précis.

ARRESTATIONS

Le nommé Charles-Louis Bélande, 34 ans, journalier, sans domicile fixe, a été arrêté comme auteur du vol de volailles, commis dans la nuit de mercredi à jeudi, au domicile et au préjudice de M. Arthur Ladsous, rue de l'Ermitage.

Interrogé par M. Niederst, commissaire de police du 3e arrondissement le prévenu se défendait d'abord comme un beau diable. Finalement il reconnut avoir pris une poule une seule. Bélande avait été occupé quelque temps auparavant à divers travaux par M. Ladsous.

On le croit évadé du pénitencier d'Oostraete (Belgique).

— La police a arrêté le nommé Achille Nebert, 34 ans, sujet belge, en vertu d'un mandat d'arrêt du parquet de Lille, sous prévention de coups et blessures.

REUNIONS DE COMMISSIONS

Les Commissions des Travaux voirie et du théâtre se sont réunies hier à 3 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Maurice Cordier, adjoint, et ont examiné les questions figurant à l'ordre du jour que nous avons publié.

La Commission des Finances s'est assemblée à 3 heures ½, sous la présidence de M. Léon Salembien, adjoint au Maire. Elle a émis son avis sur le compte administratif du Maire pour l'exercice 1907 et le budget supplémentaire de l'exercice courant.

DANS LA POLICE

M. Tardi, commissaire central de police à Tourcoing depuis le 16 octobre dernier, est nommé en la même qualité à Montluçon (Allier), et remplacé chez nous par le commissaire central de Montluçon, M. Proysi.

Il nous est agréable de constater que pendant son trop court séjour parmi nous, M. Tardi s'était *acquis de nombreuses sympathies et le personnel* de la police municipale en général avait pour son chef une estime profonde.

M. Adolphe Tardi est originaire de Bastia (Corse). Il débuta dans la police spéciale à Menton, puis ensuite à Cerbère fut commissaire central à Rochefort (Charente-Inférieure) et occupait le poste de commissaire chef de la sûreté à Marseille lorsqu'il fut désigné pour Tourcoing, où il succédait à M. Vilain, nommé commissaire central à Marseille et qui mourut un mois après son arrivée en cette ville.

Le rude climat du Nord n'était guère favorable à M. Tardi. Le nouveau poste qu'il va occuper le rapprochera de moitié de son cher Midi.

En l'assurant des regrets que nous cause son départ, nous lui présentons nos meilleurs vœux dans sa nouvelle résidence.

M. Proysi est un homme de 46 ans dont on dit le plus grand bien, très énergique. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre ville.

M. Tardi compte partir pour le 1er juillet et son successeur ne tarderait pas à arriver.

FETE NATIONALE

Les pâtissiers et boulangers français et électeurs, habitant Tourcoing, qui désireraient fournir à la ville des brioches à distribuer le jour de la Fête nationale, sont invités à déposer à la mairie, bureau des écoles, de 8 à 9 heures du matin, le lundi 29 juin courant, à titre d'échantillon, deux brioches du poids moyen de 95 à 100 grammes.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

— M. Georges Levecque, 24 ans, teinturier chez M. Jules Desurmont, fabricant, rue d'Austerlitz, s'est donné un tour de reins en retournant une presse. Docteur Decherf, 6 jours.

— M. Henri Verlaille, 38 ans, tisserand chez M. Jourdain-Desfontaine fils, fabricant de tissus, rue de l'Epine, a eu la main gauche prise entre la poulie du métier et le plateau d'ensouple. Docteur Debuchy, 10 jours.

— Dans le même établissement, M. Emile Van depoorte, 54 ans, a eu le médius droit écrasé dans le butoir de son métier. Docteur Debuchy, 15 jours.

— Henri Dufermont, 16 ans, apprenti chez M. Jules Delmotte, fabricant de tubes en papier, rue de la Tossée, s'est blessé au coude par suite d'une chute. Docteur Huriez, trente jours sauf complications.

REUNION DE LA COMMISSION SANITAIRE

La commission sanitaire de la 4e circonscription de Lille s'est réunie à l'Hôtel de Ville de Tourcoing hier à 3 h. ½ de l'après-midi, petite salle des mariages.

Etaient présents : MM. Emile Lecomte, adjoint au maire, vice-président ; docteur Julien, secrétaire ; Bruneau, pharmacien ; Tétart, vétérinaire ; Boileau, inspecteur départemental du travail.

La commission a examiné une demande concernant l'installation d'une fabrique de papiers peints à Halluin ; elle a réservé son avis jusqu'à une visite qu'elle fera sur place.

La commission a pris ensuite connaissance de diverses instructions préfectorales concernant des additions à apporter au règlement sanitaire et se rapportant aux voies privées.

Enfin la commission a eu une entrevue avec les différents propriétaires pour la canalisation d'un ruisseau dégageant de mauvaises odeurs au sujet desquelles elle avait reçu des plaintes.

STATISTIQUE SANITAIRE ET RENSEIGNEMENTS DÉMOGRAPHIQUES POUR LE MOIS DE MAI

Pendant le mois de mai, le bureau de l'état-civil a enregistré : 134 naissances d'enfants vivants, dont 132 légitimes. Il a été procédé à 58 mariages, et 3 divorces ont été mentionnés sur les registres.

Les décès, non compris les mort-nés, au nombre de 6, dont 5 légitimes, se sont élevés à 95 se répartissant ainsi, suivant les âges :

De moins de un an, 14 ; de 1 à 19 ans, 14 ; de 20 à 39 ans, 14 ; de 40 à 59 ans, 18 ; de soixante ans et au delà, 38.

Parmi les maladies épidémiques, on compte 3 décès ; deux attribués à la grippe et un à la 3 décès ; 2 attribués à la grippe et 1 à la coqueluche; tuberculose des poumons, 14 ; bronchite aiguë,1; bronchite chronique,1; pneumonie,3; autres affections, de l'appareil respiratoire, 7 ; maladies organiques du cœur, 10 ; congestion, hémorragie et ramollissement du cerveau, 8 ; néphrite et mal de Bright, 4 ; débilité congénitale, 4 ; débilité sénile, 5 ; deux enfants au-dessous de deux ans ont succombé à la diarrhée entérite. On a compté dans le mois 2 suicides ; pas d'autres morts violentes.

LES CONCERTS PUBLICS D'ETE

Les Trompettes réunis et l'Orphéon « Les Mélomanes Tourquennois » exécuteront le jeudi 2 juillet 1908, à 8 h. ½ du soir, sur le kiosque de la Grande-Place, les morceaux suivants :

Les Trompettes réunis : 1. Pas Redoublé, J. Bodin ; 2. Le Picador, Boléro, J. Bodin.

Orphéon « Les Mélomanes Tourquennois » : 3. Les Fils de Bohème, Ritz ; 4. La Revanche, Saintis.

Les Trompettes Réunis : 5. *La Garde Prétorienne*, Fantaisie, V. Viney ; 6. Polka, J. Bodin.

Etat-Civil

Naissances. — Beauprez Germaine, rue des Girondins, 42 — Vanstaceghem Marthe, rue Nationale, 122 — Deprets Georges, rue d'Ostende, 20 — Dujardin Henri, rue du Touquet 256 — Naessens Anna, rue Saint-Pierre, 31.

Décès. — Vermotte Marie, 26 ans, rue Nationale, 122 — Longuet Jules, 68 ans, rue des Coulons, 76 — Debucquoy Marie, 10 mois, rue Auber, 157.

LAINES

Marché à Terme du 26 Juin

Laines peignées (type unique)

Roubaix (midi)

Octobre 4.65, novembre 4.575, décembre 4.60, février 4.525.

Tourcoing (4 h. ½)

Octobre 4.65, décembre 4.60, février 4.55.

AFFAIRES TRAITÉES A LA CORBEILLE

Roubaix Tourcoing. — On a traité 80.000 kilos dont détail suit :

Le matin : sur octobre, 10.000 kil. à 4.625 ; 25.000 kil. à 4.65 ; sur novembre, 15.000 kil. à 4.575 ; sur décembre, 5000 kil. à 4.60 ; sur février, 5000 kil. à 4.525. Total : 60.000 kilos.

Le soir : sur décembre, 5000 kil. à 4.60 ; sur février, 5000 kil. à 4.55 ; Exchange : 5000 kil. juillet sur 5000 kil. février avec 0.17. Total : 20.000 kil. — Ensemble : 80.000 kil.

SUINT

Matin et soir : Inchangés.

Sports et Jeux

HIPPISME

Les courses de Tourcoing

Nous publions ci-dessous la liste des chevaux engagés dans les diverses épreuves qui se disputeront dimanche 28 juin, sur l'Hippodrome du Brun-Pain.

Nos lecteurs pourront se rendre compte que toutes les courses seront intéressantes, car les engagements sont nombreux. Le Prix des Officiers n'a pas réuni moins de 24 chevaux, et le prix Beaumanoir, 20 chevaux. — Voici d'ailleurs le programme complet :

1° **Prix du Conseil général.** — A 2 heures (1000 francs au trot monté ou attelé, 300 mètres) — Frichti (Labalette), Fada (Dassonville), Favorite IX (Choquet), Fatma (Choquet), Cabry (Gaudin), Ergoline (Verdavoir), Fileuse (Bernaert), Fatouma (Smeets).

2° **Prix de la Société Sportive** (haies, 2000 fr., 3000 mètres environ). — Aster II (Fenwick), Nolevai (Cte de Vaulchier), La Rumeur (Rodez), Open Ditch (de Mumm), Bizkona (Quennec), Vilna (Chatel), Marengo II (Cauwain), Graciosa II (Champion), Spirit (de Nadaillhac), Rhama (Howes), Moravio (Moreau), Clitandre II (Paget), Arromanches (Olry-Rœderer).

3° **Prix Beaumanoir** (trot 3000 fr.). — Egerie (Six), Eric B. (Rousseau), Bamboula (Peeters), Débauchée (Léonard), Dewet (Dubus), Alyette (Sauvage), Ecija (Rondony), Dwina (Gerber), Diguedon (Stockman), Ebahi (Derguesse), Dumont d'Urville (Derguesse), Desbiars (Castaings), Echanson (Aubergé), Ergoline (Choquet), Emouchet (Lobert), Dorméa (Guilbert), Eroldine (Jourdain), Bal Masqué (Bernaert), Etampes (Lagrange), Espérance (Hennebo).

4° **Prix des Officiers.** — Rip (de Kermenguy), Madge (Niel), Gratin II (de Préval), Viasia (Chevallier), Adana II (de Montergon), Omega (Grellet), Morgane (Bouchacourt), Cicero (d'Auzac), Page II (Carren), Barbillon (de Warren), St-Georges III (de Warren), Kioto (Lauzu), der Freischutz (Tramox), Palas II (Crombach), Saint-Martin (Hauron), Senora II (Von der Heyden), Vent d'Antan (de Crozals), Résultat (de Crozals), Supplément de prime (Lussigny), Djenny (Soulas), La Cadie (d'Humières), Malamadour (de Lozé), Golden Plunder (Beaudesson), La Creuse (Cazes).

5° **Cross-Country militaire.** — Rip (de Kermenguy), Job III (Dedet), Nevers (de Montergon), Distance (Lianzu), Doublon (Vonder Heyden), Sans Reproche III (Von der Heyden), Noie (Rodez), Equinoxe II (Richard), Emouchet II (de Broissia), Vigilant IV (Bonmardet), Jubilé (Cauwain).

6° **Prix de la Société Sportive** (Steeple-chase) — Jean des Bois (Fenwick), Arbéost (Nériot), Pilule du Diable (de Mumm), Fanu (Le Bleu), Graciosa II (Champion), Vilna (Chatel), Rhana (Howes), Armide IV (Labadie), Laerte (Brunel), Escampette (Rémy).

Nous donnerons demain nos favoris.

AÉROSTATION

A Lille. — L'Emulation Aérostatique du Nord continue avec succès ses ascensions et les amateurs de tourisme aérien font appel fréquemment à l'habileté de ses pilotes. Le ballon Emulation VI, piloté par M. Charles Crombez, accompagné de MM. Van Esland et de Crayencourt, quittait le parc aérostatique de Saint-André le samedi 20 juin, à 9 heures du matin. Poussé par un vent de Nord-Est, il passe Lens, Pas-en-Artois et arrive bientôt en vue de la baie de la Somme. La direction devient alors subitement Nord-Sud, ce qui permet aux aéronautes de continuer leur voyage pour atterrir en forêt à Vieux-Rouen-sur-Bresle (Seine-Inférieure), à 1 heure 20. Altitude maximum : 3.000 mètres.

Le lundi 22 juin, le ballon Emulation VII, de 600 mètres cubes, parti d'Arras à 8 heures du soir, ayant à bord MM. Charles Crombez, pilote, et Baron, se dirige vers le Sud, les aéronautes profitant de la bonne direction et de l'excellent équilibre, continuent leur voyage durant toute la nuit, passent la Somme à 10 heures et se retrouvent le lendemain, vers 3 heures, sur les bords de l'Oise, suivent son cours jusqu'à Pontoise, traversent la Seine pour atterrir près de Saint-Germain-en-Laye, au Nord de Versailles, à 4 heures du matin.

Altitude maximum : 500 mètres.

CHIENS

Les courses internationales de lévriers de Lille

Dimanche 28 juin 1908, sur l'Hippodrome du Bois de la Deûle. — Les concurrents des grandes courses de lévriers qui auront lieu demain dimanche, 28 juin, sur l'Hippodrome du Bois de la Deûle, sont informés qu'un tramway spécial avec remorque partira de la Grand'Place de Lille, à une heure de l'après-midi, pour les transporter jusqu'au champ de courses avec leurs chiens ; le retour du tramway spécial s'effectuera à six heures, après les courses. Celles-ci, qui ont réuni 80 engagements, commenceront à deux heures précises par les courses plates, puis aura lieu le concours-exposition de chiens de douaniers qui ne compte pas moins de 62 concurrents, et enfin les courses d'obstacles. Prix d'ent. : pesage, 3 fr. ; tribunes, 2 fr. ; plaine, 1 fr. ; les enfants âgés de moins de dix ans paieront demi-place. — Grand concert pendant les courses. Si le beau temps se met de la partie, ces courses, organisées pour la première fois en France, et qui ont produit sensation en Belgique et dans la région, obtiendront, à n'en pas douter, le plus vif succès.

TIR

A Bauvin. — L'A. A. des A. E. de l'école publique organise son grand concours annuel les 28 juin, 5, 12, 19 juillet. 175 francs de prix seront disputés par les nombreux tireurs et les puissantes associations qui ont déjà promis leur adhésion.

JEU DE BALLE

A Lens. — Dimanche prochain, place Saint-Léonard, se jouera la deuxième manche du concours offert par la compagnie des mines de Lens. Parties engagées : Lucien Feers, père, contre Emmanuel Dufrance — Emile Liénard contre Jules Lefort, père.

LE NORD

DOUAI

ORCHIES. — Un individu, qui a dit s'appeler Nava, d'Attiches, revenait de Nomain. Comme il était ivre, cet individu tomba sur le bord du trottoir et se fit au crâne une large blessure qui mettra peut-être sa vie en danger.

SIN-LE-NOBLE. — Les membres du comité directeur de l'Union sociale et démocratique de Sin-le-Noble sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le samedi 27 juin 1908, à 8 heures et demie précises du soir, au siège social du comité, chez M. Barlet, Grand'Place. Important ordre du jour. La présente information tiendra lieu de convocation.

Accident. — Le canonnier Louis Huard, du 15e d'artillerie, âgé de 21 ans, originaire de Tourcoing, a fait une chute qui lui a causé une entorse au genou droit.

Pris en écharpe. — Vendredi à 1 heure ½ du soir, le tramway allant de la gare à la place L'Hériller, a pris en écharpe une auto qui sortait de la rue Jean-de-Gouy et lui a brisé une roue d'avant. Les dégâts s'élèvent à 300 francs.

MONCHECOURT. — Des malfaiteurs inconnus ont visité nuitamment les clapiers et les poulaillers de Mlle Joséphine Dumont et de MM. Auguste Lemaire et François Dubois ; ils y ont soustrait des lapins et un coq de combat estimés environ 50 francs.

CAMBRAI

Né dans la rue. — Mme Dutholt, cité Fénelon, a été prise dans la rue des douleurs de l'enfantement, et a mis au monde un enfant du sexe masculin.

CAUDRY. — Emile Bracq et la femme Sautière, qui avaient été arrêtés sous l'inculpation d'avortement, ont bénéficié hier d'une ordonnance de non-lieu, et sont rentrés à Caudry.

VALENCIENNES

Concours de juments, de juments poulinières et pouliches. — Un concours de juments poulinières et pouliches aura lieu le 27 juin, à 9 heures du matin.

La folie. — Léontine Plouvier, rue de Lille, qui a jeté son pot au lait dans le vitrage de l'épicerie Gabet-Moyaux, rue du Quesnoy, dont une grande glace a été brisée, a été conduite à l'hôpital général, son acte étant la conséquence d'une faiblesse d'esprit.

Arrestation. — Auguste Bouquet a été arrêté pour vagabondage.

Le tir. — La garnison exécutera des tirs lundi 29 juin, de 11 heures et demie du matin à 2 heures de l'après-midi. Les sapeurs-pompiers de Marly exécuteront leur tir le dimanche 28 juin, de 10 heures à midi.

Comité de défense du Faubourg de Lille. — Une réunion générale de ce comité aura lieu le samedi 27 juin, à huit heures et demie du soir, chez M. Henri Hanarte, Hôtel de la Croix d'Anzin.

La grande fête de gymnastique du dimanche 28 juin. — Décidément tout sourit aux organisateurs de cette grandiose manifestation ; à la liste déjà nombreuse des sociétés que nous avons publiée, vient encore de s'ajouter une des bonnes sociétés de la région : « La Fraternelle, d'Onnaing ». Une autre heureuse nouvelle et qui n'est pas la moindre, c'est celle-ci : par une délicate attention et une bienveillance dont nous tenons à le féliciter, M. le colonel du 127e a accordé que la batterie et la musique de son régiment prennent part au cortège et au défilé qui précédera la fête. Ajoutons que ce cortège ne comptera pas moins de 34 groupes et de 1.500 participants.

Auto et voiture. — Rue de Paris, une collision s'est produite entre l'automobile de M. Emile Buchon, ingénieur, et une voiture à quatre roues, attelée d'un cheval, et conduite par M. Crépiat, cimentier, rue de Paris. Le cheval a été blessé à la jambe et les harnais ont été brisés.

Outrages a agents. — Procès-verbal pour outrages à agents a été dressé à la charge du sieur Delahaye, café de la Tour, place d'Armes.

Concerts militaires. — La musique du 127e devant prêter son concours le 28 juin à la fête de gymnastique, le concert habituel donné sur la place Verte n'aura pas lieu ce jour-là.

Affaire a éclaircir. — M. Nys, négociant en bonneterie, a déposé une plainte contre l'un de ses employés, un sieur Caudrelier, qui lui aurait dérobé une certaine quantité de marchandises. Caudrelier a été arrêté à Anzin.

LA SENTINELLE. — La femme Mathieu a lancé une marmite dans les jambes de M. Clément Lussiez, rentier au Vert-Gazon, qui arrachait des plantes de rhubarbe qu'elle avait repiquées sur un petit terrain qu'il possède à La Sentinelle. Le vieillard, qui a été blessé à la jambe, a déposé une plainte.

TRITH. — La femme Delcroix accuse la femme Mostenne de lui avoir porté des coups de rasette et son mari, Emile Tonnoir, de l'avoir également frappée.

FRESNES. — On a retiré de l'Escaut, près de l'écluse, le cadavre d'un inconnu mesurant 1 m.90 et paraissant âgé de 28 à 30 ans. On croit qu'il s'agit d'un maçon, car dans les poches se trouvaient un mètre et un niveau d'eau.

— Un commencement d'incendie, rapidement éteint, s'est déclaré à la Grande Malterie. Les dégâts, peu importants, sont assurés.

UNE BONNE NOUVELLE !

Enfin, la loi pour la répression des fraudes concernant les produits alimentaires, boissons, etc., etc., est entrée en vigueur.

Espérons qu'elle aura pour effet de faire disparaître de la consommation toutes les mixtures étranges que l'on débite sous le titre fantaisiste **d'apéritif.** En tout cas, elle assure au

BANYULS-TRILLES

un regain de popularité auprès du public soucieux de sa santé, parce que

ce VÉRITABLE APÉRITIF

est soigneusement préparé avec un **vieux et excellent vin pur et le meilleur quinquina.**

Il est, d'ailleurs, recommandé par le corps médical depuis longtemps.

Exigez toujours l'étiquette sur la bouteille

44753

FINANCES

Paris, 26 juin 1908.

Transactions toujours rares. Tendances à la faiblesse. Le 3 % s'inscrit à 94,37.

Les Etablissements de crédit se maintiennent pour la plupart au même niveau. Comptoir d'Escompte 694. Union Parisienne 722.

La Banque Franco-Américaine est immobile à 460.

Le Crédit Foncier mexicain est ferme à [illegible]. Pas de modifications sensibles sur les actions du chemin de fer : Ouest 828.

L'obligation 5 % Buenos-Ayres Midland a bonne tendance à 438.

L'obligation Nord-Est de l'Espagne, dont les recettes s'accroissent de façon continue, est également ferme à 469,50.

L'action Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing s'échange à 240.

L'omnibus fléchit à 995, le Rio Tinto à 1620.

Les Fonds d'Etats Etrangers ont tendance à un léger tassement. Turc 96,27, Russe 5 % à 96,27.

L'obligation 5 % de l'Amazone de 500 francs est recherchée en raison de son cours avantageux de 400 francs.

TRIBUNAUX

LE CONSEIL DE PRÉFECTURE

Les protestations

Voici les arrêts rendus à l'audience du 26 juin concernant les protestations développées le 23 juin.

Valenciennes. — La protestation de M. Delepaut et Deguise est rejetée.

Gravelines. — Il est donné acte à M. Dubos Vandamme de son désistement.

Denain. — 1er tour. Il est ordonné une mesure d'instruction à l'effet de rechercher dans quelles conditions s'est effectué le dépouillement du scrutin.

Les arrêts de Raismes, de Malo-les-Bains seront rendus dans une séance ultérieure.

Raismes. — La protestation contre les opérations électorales de Raismes est rejetée.

Tribunal Correctionnel de Lille

Echo des élections à Leers

Le lendemain des élections municipales il y eut plusieurs bagarres à Leers, et les cléricaux, partisans du maire, se montrèrent particulièrement violents.

Vers 9 heures du soir, en face du cabaret Messiaen, l'un d'eux, Ferdinand Dupret, âgé de 39 ans, porta sans raison un coup de couteau à Edouard Trentesaux, 19 ans, tisserand à Leers. Le pauvre garçon fut atteint en pleine figure et il porte actuellement une balafre qui ne compte pas moins de six centimètres de long.

A l'audience d'hier, Me Spriet s'est porté partie *civile au nom de la victime.*

Me Carpentier plaidait pour le prévenu.

Le Tribunal a condamné Dupret à 40 jours de prison, 100 francs d'amende et 250 francs de dommages-intérêts.

⁂

Une heure avant une scène s'était déjà produite au même endroit, mais les conséquences en furent moins graves.

Le frère de la victime de la précédente affaire, Arthur, âgé de 27 ans, fut terrassé et il reçut un coup de couteau à la main. Trois tisserands, Henri Lorthioir, de Roubaix, son frère, Albert, de Leers, et J.-B. Duhem, également domicilié à Leers, sont accusés d'être les auteurs de ces coups.

Mme Messiaen étant venue affirmer que Duhem était resté chez elle, il a été acquitté ; les deux frères Lorthiois ont été condamnés à 100 francs d'amende.

Défenseur : Me Spriet.

Le beurre mouillé

La science n'a pas encore fixé avec certitude quelle quantité d'eau pouvait être tolérée dans le beurre. — Certains experts estiment que même au dessus de 25 %, il n'est pas possible de conclure à l'addition volontaire. — Pour remédier à cet état de chose qui met les juges dans un bien grand embarras, un projet de loi tendant à fixer la teneur maxima en eau qui pourra être tolérée dans le beurre, a été déposé il y a près de trois ans. — En attendant, la justice est désarmée.

Le 28 avril, M. Hiver, inspecteur des beurres, saisit le beurre mis en vente par Joseph Lemichez, de Sainghin-en-Weppes. Il contenait 30 % d'eau, soit un excédent d'environ 12 %.

Y a-t-il eu addition volontaire ? Impossible de l'affirmer, aussi le Tribunal a acquitté Lemichez. — Défenseur : Me Cointrelle.

Cambrioleurs

Le 22 mai, rentrant chez elle, dans la soirée, Mme veuve Polvain, domiciliée rue de Bailleul à Lille, constata qu'en son absence des individus s'étaient introduits chez elle, avaient brisé le cadenas d'une malle dans laquelle ils avaient enlevé 120 francs et des vêtements.

Les cambrioleurs furent découverts. — Ce sont les nommés François Félix, 26 ans, Elysée Deconinck, 17 ans, et Alexandre Van Laecke, tous trois sans profession.

Le Tribunal, après plaidoirie de Me Dervaux, a condamné François et Van Laecke à 6 mois d'emprisonnement, Deconinck à 4 mois de la même peine, pour ce dernier avec sursis.

Beurre et Margarine

M. A. est marchand de beurre à Roubaix. Il y a quelque temps, l'inspecteur des beurres lui rendant visite, découvrit de la margarine colorée et en pains de forme non cubique. Cela lui a valu hier 200 francs d'amende. — Défenseur : Me Goethals.

La protection des travailleurs

M. Jean Cavrois, industriel à Roubaix, juge au Tribunal de Commerce de la même ville, a comparu hier en correctionnelle pour contravention à la loi sur le travail des ouvriers.

Il n'avait installé dans son atelier aucun lavabo.

Le Tribunal l'a condamné à 5 amendes de 50 francs chacune et lui a accordé 1 mois pour installer les lavabos manquants.

Tribunal correctionnel d'Avesnes

Audience du 23 juin

Les voleurs. — Normand Louis, 33 ans, horloger, demeurant à Anor, plaçait en gage ou vendait bijoux, montres, etc., qui lui étaient donnés à réparer ; en Belgique, où il s'était réfugié, il s'en fallut de très peu, qu'il ne fît disparaître la pendule du commissaire de police de Chimay. Titulaire de plusieurs condamnations, il est condamné à deux mois de prison.

— Deshayes Jules, 60 ans, horloger à Maroilles, 8 jours avec sursis pour avoir conservé près d'un an la montre à réparer de M. Lobry ; il la lui a rendue à l'audience.

— Battieux Henri, 31 ans, représentant de commerce, 15 jours, défaut, pour escroqueries envers diverses personnes.

— Bourgeois Georgette, femme Dufour, 24 ans, couturière à Fourmies, défaut 15 jours, se faisait délivrer des marchandises avec un billet de Mme Livenzancq.

— Jauniaux Ernestine, femme Delhaye, 57 ans, à Avesnes, 15 jours sursis, pour vol de linge à la fille Lambert.

— Beker Victor, 33 ans, ayant faim, passant à Colleret, cueillit un canard, ce qui lui fait encaisser un mois de prison.

— Desramaux César, 26 ans, domestique de ferme, 4 mois, pour abus de confiance envers ses patrons.

— Loiseau Maria-Augustine, 48 ans, brocanteuse à Maubeuge, six mois et 25 francs, pour recel de fonte volée chez M. Dupressoir.

— Vankauwaez Emile, 23 ans, d'Hautmont, défaut, un an, pour abus de confiance envers la Cie Singer.

— Brogniez Marguerite, femme Dupriez, de Maubeuge, 6 jours, sursis, vol de jupon à Mme Denimal.

— Babry Nestor, 32 ans, machiniste à Neuf-Mesnil, 3 mois, sursis, pour vol de numéraire chez Limbour et Cornu.

— Pluchart Georges, 24 ans, de Berlaimont, six mois, défaut, pour vol de numéraire et d'effets à Hénin, qui le voyant dans la misère, lui donnait l'hospitalité.

— Néchal Marie, femme Leclercq, 45 ans, de Glageon, 15 jours, vol d'une lapine à Mme Carlier.

— Vanderhaeghe Emile, 31 ans, de Maubeuge, acquitté, délit non établi, pour vol présumé de montre à son logeur Lefebvre.

— Driguet Paul, 31 ans, journalier à Fourmies, défaut, 15 jours, vol de charbon et outrages à agents.

— Noiret Emile, 17 ans, journalier à Hecq, 8 jours, défaut, vol de serpe et outrages à garde.

— Bélino René, 7 ans, verrier à Anor, vol de numéraire dans le bureau de la verrerie, a remboursé ; 50 fr. et 5 fr. pour ivresse.

Les violents. — Sautier Alfred, 28 ans, scieur de long à Hargnies, pour outrages à la garde barrière de Bellignies, qui refusait de laisser passer sa voiture pendant une manœuvre de train.

— Colmant Adolphe, 70 ans, de Bellignies [illegible]